

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Demantelement-de-la-centrale-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°34 > **Démantèlement de la centrale de Brennilis : environnement et travailleurs payent le prix fort !**

1er mai 2007

## Démantèlement de la centrale de Brennilis : environnement et travailleurs payent le prix fort !

**Avant de construire le nouveau réacteur EPR, allons voir du côté des vieilles centrales comme celle de Brennilis, dans le Finistère : où en est le démantèlement qui se voulait exemplaire, modèle exportable dans le monde entier ?**

A ce jour, aucun démantèlement de niveau 3 n'a été réalisé en France hormis celui de réacteur de recherche qui génère des produits d'irradiation en quantité beaucoup plus faible qu'un réacteur de production. Pourtant le démantèlement du réacteur à eau lourde (EL-4) de Brennilis arrêté en 1985 s'avère un vrai casse-tête et déjà un gouffre financier : **482 millions d'euros**. Au moins 33 ans à la construire et « déconstruire » pour un fonctionnement de 18 ans !

### DECRET DECRIE

Le niveau 2 n'était pas achevé à Brennilis que le décret pour un démantèlement complet est publié discrètement le 12 février 2006, **sans enquête publique préalable**.

Les associations « Sortir du nucléaire Cornouaille » (SNC) à Quimper et « Agir pour l'environnement et le développement durable » (AE2D) à Brest, participant à l'observatoire du démantèlement depuis 2005, ne comprennent pas une telle précipitation. Car, dans la lettre du 5 novembre 1999, EDF et le CEA ont confirmé « **l'effet positif d'une attente prolongée de décroissance radioactive sur la dosimétrie cumulée à laquelle seront soumis les intervenants, à l'occasion des travaux de démantèlement définitif** » ; en clair, plus on attendra, moins on exposera le personnel qui devra travailler au démantèlement du bloc réacteur.

De plus, la mise en œuvre du « scénario immédiat » soulignait l'obligation de **l'existence d'une installation pour accueillir les déchets FMA vie longue** et prévoyait donc la construction et la mise au point d'un site. Un délai de 15 années ne laissait une solution opérationnelle au mieux qu'en 2020.

Aujourd'hui, attendre **50 ans pour moins exposer les travailleurs n'apparaît plus comme un motif suffisant pour EDF !** Pourtant le dossier d'étude d'impact consulté en préfecture de Quimper, affiche **pour le bloc réacteur des millions de milliards de Becquerels**. EDF parle de « perte de mémoire de l'installation » pour justifier sa hâte, motif bien mince au regard du risque accru pour la santé des travailleurs et de l'absence de solution pour le stockage des déchets.

Au vu de ces éléments -absence d'enquête publique, risque non justifié pour les travailleurs, loi sur les déchets pas votée et absence de solution de stockage-, le Réseau Sortir du Nucléaire par l'intermédiaire de son avocat Benoist Busson, décide alors de **déposer un recours en annulation de ce décret pris à la hâte**. Ce recours, déposé le 13 avril 2006 n'a pas empêché EDF de continuer sa programmation de travaux : le démantèlement des échangeurs qui relèvent pourtant du niveau 3 est prévu au 3ème trimestre 2007.

## **UN MILIEU NATUREL CONTAMINE**

En mars 2006, l'association SNC fait analyser par le laboratoire de la CRIIRAD des plantes aquatiques prélevées en aval de la centrale. L'analyse conclut au vu de l'activité du césium 137 et du cobalt 60 détectés, à **une contamination incontestable due à la centrale**. De plus, la présence d'une concentration anormalement élevée en actinium 227 très radiotoxique est mentionnée puis confirmée 3 mois plus tard.

En septembre 2006, la CRIIRAD et Sortir du Nucléaire Cornouaille demande au responsable du site la composition des rejets radioactifs liquides et gazeux de la centrale ainsi que la liste des radionucléides contenus dans les bétons de l'installation. En effet, **l'hypothèse de l'activation neutronique du radium 226 présent dans les bétons de la centrale est une des hypothèses proposées par la CRIIRAD pour tenter d'expliquer la présence de l'excès d'actinium 227**. Deux mois après, EDF envoie un courrier évasif qui ne répond pas aux demandes précises.

Fin novembre 2006, le laboratoire de l'ACRO, épaulé par le laboratoire du CEA (LSCE) admet lors de la dernière réunion de l'Observatoire, la présence d'actinium 227 après avoir eu connaissance des résultats de la CRIIRAD. Pour en expliquer la présence, ils avancent l'hypothèse d'infiltrations d'eaux souterraines qui auraient la particularité d'être riches en actinium 227 et se rencontreraient, ô coïncidence, sous le site de la centrale. **Encore un petit effort et bientôt, c'est la nappe phréatique qui va contaminer la centrale toute propre de Brennilis !** Mais ne voulant pas trop s'aventurer, ils « décident de suspendre toute interprétation », d'en faire un objet de recherche fondamentale et de poursuivre leurs investigations aux frais du contribuable.

Les associations Sortir du nucléaire Cornouaille et AE2D **s'insurgent contre une transparence bien opaque à la centrale de Brennilis et réclament de confier l'étude radioécologique à un laboratoire compétent et indépendant de toute influence du lobby nucléaire : celui de la CRIIRAD**.

## **NOUS N'IRONS PAS PECHER LE BROCHET DANS LE LAC DE BRENNILIS**

En novembre 2006, la préfecture du Finistère nous fait parvenir les arrêtés préfectoraux de 2002 et 2005. Et avec stupeur, nous découvrons que l'arrêté de 2005 **autorise le rabattement de la nappe phréatique** non plus dans le ruisseau de l'Ellez, mais dans le lac de Brennilis, lac qui avait été préservé (a priori) de tout rejet pendant l'activité de la centrale.

Voici ce que Michel Marzin, ancien technicien de la centrale de Brennilis, en pense : « pendant le fonctionnement de la centrale **ce « sanctuaire » avait toujours été respecté. Cela en dit long**

**sur les difficultés que rencontrent les démanteleurs (...).** Les « rabatteurs » sont, en principe, destinés à empêcher que la nappe phréatique ne remonte jusqu'aux zones potentiellement contaminées. En fait cette technique permet de balayer la nappe phréatique pour en diminuer l'activité après contamination, souvent avant les prélèvements, ce qui est une fraude que le Préfet favorise ».

La contamination de la nappe a été reconnue dans le rapport officiel d'essai.

## **TRAVAILLEURS ENCORE PLUS EXPOSES**

Quand les syndicats s'alarment des décès prématurés chez les personnes ayant travaillé sur les circuits tritiés lors de l'exploitation de la centrale et réclament qu'un bilan officiel soit publié, la direction répond de façon évasive. Et pour cause ! Des anciens techniciens de la centrale viennent de faire le bilan eux-mêmes et ont constaté que « **la moitié des intervenants sur l'eau lourde sont décédés rapidement après leur mise à la retraite** ».

Le démantèlement représente pour les travailleurs beaucoup plus de risques que l'exploitation car l'enveloppe de protection de béton autour de la cuve du réacteur doit être enlevée et la période de décroissance de 50 ans n'est plus respectée. L'Etat reconnaît justement dans son mémoire, en réponse au recours, que « **dans les parties les plus radioactives des installations, la présence de l'homme n'est pas possible** ».

Annie Thébaud-Mony, sociologue et auteure du livre L'industrie nucléaire, sous-traitance et servitude nous écrivait en mars 2006 à propos des travailleurs employés dans les démantèlements : « quant aux conditions du marché de l'emploi, avec le CNE, voire le CPE..., les exploitants ont là une « réserve » de main d'œuvre vierge de dose, corvéable à merci, idéale pour un tel travail ! ».

## **ET SI NOUS UNISSIONS NOS FORCES**

En mars 2006 est paru également le décret autorisant le démantèlement complet de Superphénix, et d'autres vont suivre : Chinon, Chooz et Bugey. Nous devons tous être vigilants (tant pour la santé des travailleurs que celle des populations) dans ces opérations de démantèlement qu'EDF s'évertue à montrer comme parfaitement maîtrisées.

Nous proposons **la création d'un réseau d'échange d'informations et de surveillance sur les différents démantèlements en cours.**

Pour le démantèlement de Brennilis, nous demandons :

- l'arrêt d'urgence du chantier
- son maintien sous surveillance tant qu'un bilan complet de toutes les contaminations du site n'a pas été établi contradictoirement.

### **Opération "vérité sur la contamination à Brennilis"**

La CRIIRAD propose de poursuivre l'étude avec une analyse critique de la documentation existante et la réalisation de prélèvements et analyses complémentaires dans l'environnement de la centrale.

Afin de financer ce complément d'étude, Sortir du Nucléaire Cornouaille lance une souscription jusqu'au 31 mai

Contact : Sortir du Nucléaire Cornouaille  
53 impasse de l'Odet 29000 QUIMPER

courriel :  
sortirdunucleairecornouaille yahoo.fr

En savoir plus : <https://sortirdunucleaire29.free.fr/>

Et aussi

<https://www.criirad.org/>

"Démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis. Une transparence bien opaque !"

**Sortir du Nucléaire Cornouaille**